

VAUD 2011

# LES CHIFFRES

*de l'égalité*



**Bureau de l'égalité entre les  
femmes et les hommes**

**Service cantonal de recherche  
et d'information statistiques (SCRIS)**

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Introduction	4
1. Orientation scolaire et formation	5
2. Activité professionnelle	11
3. Famille et enfants	17
4. Travail non rémunéré	22
5. Chômage et pauvreté	25
6. Violence dans la rue et dans la famille	28
7. Représentation politique	30
8. Santé	31

*Les chiffres se réfèrent aux données statistiques disponibles au début 2011.*

## AVANT-PROPOS

2011 est une année festive pour l'égalité entre les femmes et les hommes: nous célébrons les 100 ans de la journée des femmes, les 40 ans du droit de vote, les 30 ans de l'article constitutionnel sur l'égalité, les 20 ans de la grève des femmes et les 15 ans de la loi sur l'égalité. Que de progrès réalisés !

Pourtant aujourd'hui encore, l'égalité ne va pas de soi; des différences en fonction du sexe se rencontrent dans tous les domaines de la société: dans les choix de formation, dans la répartition des tâches au sein des familles, sur le marché du travail et en politique. Les statistiques nous montrent cette réalité sans détour.

En rééditant la brochure «*Les Chiffres de l'égalité*», le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes et le Service cantonal de recherche et d'information statistiques ont voulu réunir l'essentiel des données du canton de Vaud en matière de répartition par sexe, telles qu'elles apparaissent au début 2011.

Ces chiffres illustrent les progrès effectués et le chemin encore à parcourir pour que l'égalité s'instaure dans tous les domaines et que la mixité soit une réalité de notre canton.

*Les Chiffres de l'égalité* permettent à chacune et à chacun, aux employeurs comme aux autorités, de prendre conscience de la réalité. Ils nous montrent aussi que nous pouvons toutes et tous participer à la mise en œuvre de l'égalité, pour une société socialement et économiquement plus forte.

**Jacqueline de Quattro**, Conseillère d'Etat

## INTRODUCTION

### L'égalité dans les faits encore à développer

Depuis 1981, l'égalité entre les sexes est prévue par la Constitution fédérale à l'article 8 alinéa 3 :

«L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.»

C'est sur ce texte fondamental que se fondent les activités du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour appliquer ce principe dans les faits, il développe ses actions sur trois axes principaux : la formation, l'emploi et la lutte contre la violence dans le couple.

Dans le domaine de la formation, *Les Chiffres de l'égalité Vaud 2011* nous indiquent que les jeunes filles osent choisir des orientations en suivant leurs compétences et leurs envies. Pourtant, plus l'entrée dans le monde professionnel se rapproche, plus les jeunes femmes semblent oublier ces choix audacieux et se dirigent vers des domaines encore habituellement féminins. Elles sont 80 % en langues modernes contre 19 % seulement en physique et application des maths à l'Ecole de maturité et seules 4 % d'entre elles osent un apprentissage en électronique.

Dans le monde professionnel, *Les Chiffres de l'égalité* nous montrent que les femmes gagnent encore 17,2 % de moins que leurs collègues masculins, qu'elles sont 69 % à travailler à temps partiel lorsqu'elles ont des enfants et qu'elles assurent toujours la plus grande part des charges domestiques et familiales.

Ces chiffres, comme d'autres encore, illustrent le décalage persistant entre l'égalité dans les textes et l'égalité dans les faits.

Grâce aux *Chiffres de l'égalité*, le Bureau de l'égalité pourra continuer à mener des actions appropriées qui permettront de progresser sur la voie de l'égalité.

**Magaly Hanselmann,**  
déléguée à l'égalité

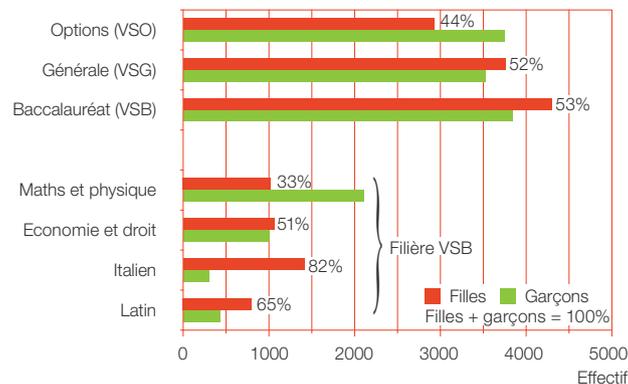
## 1. ORIENTATION SCOLAIRE ET FORMATION

La formation est un des facteurs clés de l'égalité entre les femmes et les hommes. Un bon niveau de qualification dans un secteur porteur constitue un atout précieux pour décrocher un emploi, s'y maintenir et y progresser ; de plus, il facilite la réinsertion dans le marché du travail en cas d'interruption d'activité. Il est donc important, dans une perspective d'égalité, de favoriser l'accès aux formations supérieures de la même manière pour les deux sexes et, à tous les niveaux, d'encourager la mixité dans les différentes filières.

### 12 – 16 ans : moins de garçons en voie baccalauréat

Au regard de l'orientation effectuée dans le canton de Vaud à l'issue de la 6<sup>e</sup> année scolaire, les filles semblent être promises à un bel avenir professionnel. En effet en 2009, elles se trouvent en majorité (53 %) dans la voie secondaire de baccalauréat (VSB). Cette situation témoigne d'un investissement scolaire plus marqué chez les filles que chez les garçons, plus nombreux (56 %) dans la voie secondaire à options (VSO), ouvrant sur des formations moins exigeantes.

#### Elèves de la scolarité obligatoire selon la voie secondaire et l'option choisie en VSB, Vaud, 2009/2010



Sources : SCRIS / DFJC, Recensement scolaire

Cependant, on constate encore des différences marquées d'orientation selon le sexe. En effet, les filles sont largement majoritaires en option *Italien* (82 %), tandis qu'elles ne représentent que

33 % de l'effectif en option *Mathématiques et physique*. On est en revanche proche de la parité pour l'option *Economie et droit*.

### Après l'école obligatoire : davantage de filles poursuivent leurs études

A l'issue de la scolarité obligatoire, 53 % des filles poursuivent des études à l'école de maturité, de diplôme ou en classe de raccordement. Seuls 37 % des garçons continuent dans cette voie.

La formation professionnelle est la deuxième filière envisagée après l'école obligatoire, en chiffres absolus. Environ un tiers des garçons s'orientent dans cette filière; ils sont deux fois plus nombreux que les filles à choisir ce type de formation.

Les filières de transition (Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion, Semestres de motivation, pré-apprentissage) attirent environ un-e jeune sur cinq à la suite de l'école obligatoire, autant chez les filles que chez les garçons.

### 16 – 19 ans à l'Ecole de maturité : mathématiques et physique pour les garçons, langues et psychologie pour les filles

Pour l'année scolaire 2009/2010, les filles constituent près de 56 % de l'effectif total à l'Ecole de maturité et près de 60 % à l'Ecole de culture générale. Concernant les options choisies, le clivage entre les sexes s'accroît par rapport au secondaire obligatoire.

Minoritaires à l'Ecole de maturité, les garçons choisissent en revanche davantage les options susceptibles de mener ultérieurement à des activités professionnelles prestigieuses : 51 % d'entre eux optent pour les options scientifiques (24 % pour *Physique et application des mathématiques* et 27 % pour *Biologie et chimie*) et 24 % optent pour *Economie et droit*. Les filles ne sont par contre que 28 % à choisir les options scientifiques (4 % pour *Physique et application des mathématiques* et 24 % pour *Biologie et chimie*) et 12 % pour *Economie et droit*. Ainsi, les filles représentent 19 % des effectifs en *Physique et application des mathématiques*, 53 % en *Biologie et chimie* et 40 % en *Economie et droit*. En revanche, les langues modernes (option *Italien* et *Espagnol*) concernent quatre filles pour un garçon, l'option *Philosophie et psychologie* trois filles pour un garçon.

A l'Ecole de culture générale, les filles choisissent de préférence l'option *socio-pédagogique* où elles constituent près de 80 % de

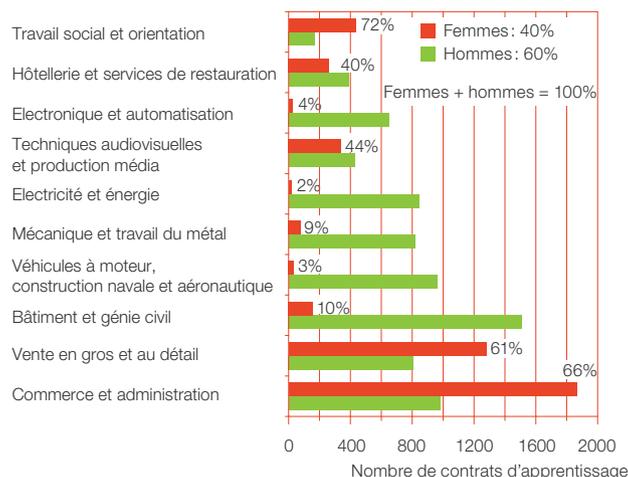
l'effectif, puis l'option *Santé* (69 % de filles) et l'option *Economie et commerce* (43 % de filles).

### Des apprentissages fortement sexués

Dans le canton de Vaud, les garçons sont plus nombreux (60 %) que les filles à entreprendre une formation professionnelle.

On constate un clivage entre les sexes très marqué selon le domaine de formation, qui trouve son origine dans les antécédents scolaires (options choisies, niveau scolaire requis), mais aussi dans la représentation encore stéréotypée que la société se fait des différentes professions.

### Nombre de contrats d'apprentissage et pourcentage de femmes pour les 10 principaux domaines de formation<sup>1</sup>, Vaud, 2009/2010



<sup>1</sup> Classés par ordre croissant des effectifs

Source : OFS, Statistique de la formation professionnelle initiale

### Au tertiaire aussi, la technique pour les hommes et les sciences sociales et l'enseignement pour les femmes

En 2009, les étudiant-e-s domicilié-e-s dans le canton de Vaud au moment de l'immatriculation sont au nombre de 10 075 dans les hautes écoles universitaires suisses, dont 52 % de femmes, et 4754 dans les hautes écoles spécialisées suisses (HES), dont 57 % de femmes.

Sans surprise, les tendances observées dès la scolarité obligatoire quant aux choix des domaines d'études se confirment au niveau universitaire. On constate que la part des femmes en *Sciences économiques* est de 33%. En revanche, les femmes prédominent désormais en *Droit* (59%) mais aussi en *Médecine et pharmacie* (63%). Ce dernier chiffre s'explique par la lente progression de la part des femmes dans les domaines scientifiques, progression qui varie selon les branches. En 1970/1971, en 1<sup>ère</sup> année du gymnase, les deux sections *Scientifique* et *Latin-mathématiques* comptaient 21,3% de femmes. En 2009/2010, les options *Physique et application des mathématiques* (19% de femmes) et *Biologie et chimie* (53% de femmes) comptent ensemble 41% de femmes. A l'Université de Lausanne, la faculté de médecine comptait en 1970/1971 21,6% de femmes alors qu'elles en représentent, en 2009/2010, 58,4% en faculté de *Biologie et médecine*.

A l'Université de Lausanne, la proportion d'étudiantes est passée de 33% de l'effectif total en 1970 à 56% en 2010. A l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, durant la même période, cette part a progressé, passant de 6% à 27%.

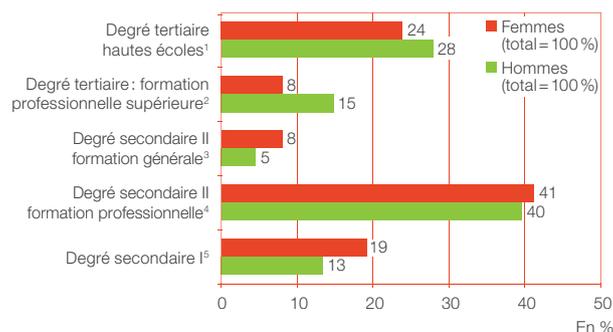
En ce qui concerne les HES, la statistique par branche d'études révèle que parmi les étudiant-e-s domicilié-e-s dans le canton de Vaud avant leurs études, la différence par genre reste manifeste. Les femmes dominent dans le domaine de la *Santé* (87%), du *Travail social* (80%) et de l'*Enseignement* (75%). Dans la branche *Economie et services*, elles sont 46%, mais 42% en *Chimie et sciences de la vie*, 22% en *Architecture, construction et planification* et seulement 6% en *Techniques et IT*.

### Dans l'ensemble, plus de femmes sans formation post-obligatoire

Bien que les différences de niveau de formation aient continué à se réduire ces dernières années, la part des personnes n'ayant pas suivi de formation post-obligatoire reste nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes en 2009 (19% contre 13%).

Dans les hautes écoles, le taux de personnes diplômées ayant augmenté plus rapidement chez les femmes que chez les hommes, l'écart se réduit progressivement (24% de diplômées contre 28% de diplômés).

### Niveau de formation achevée de la population résidente (25-64 ans), Vaud, 2009



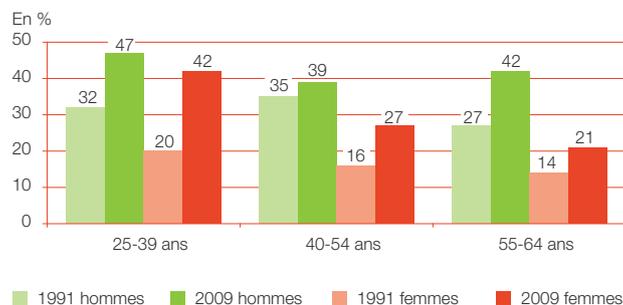
<sup>1</sup> Universités, Ecoles polytechniques fédérales, Hautes écoles spécialisées, Haute école pédagogique. <sup>2</sup> Maîtrise ou brevet fédéral, école professionnelle supérieure, technicum, Ecole technique supérieure. <sup>3</sup> Maturité, école normale. <sup>4</sup> Ecole de formation générale, apprentissage, école professionnelle. <sup>5</sup> Ecole obligatoire, formation professionnelle élémentaire.

Source : OFS, Enquête sur la population active

### A chaque génération, le niveau de formation des femmes se rapproche de celui des hommes

La tendance à l'amélioration du niveau de formation des femmes est plus particulièrement perceptible au degré tertiaire, puisque la proportion des diplômées de ce niveau a doublé entre 1991 (16%) et 2009 (32%) dans le canton de Vaud.

### Part de la population ayant achevé une formation tertiaire selon le groupe d'âge, Vaud, 1991 et 2009



Source : OFS, Enquête suisse sur la population active

Cette évolution récente touche principalement les 25-39 ans, où la part de diplômées de degré tertiaire, qui se chiffrait à 20 % en 1991, est passée à 42 % en 2009, soit une proportion qui se rapproche de celle des hommes (47 %). Pour les personnes plus âgées (55-64 ans), la différence entre les sexes reste très importante et témoigne du chemin parcouru.

### Au final, des orientations encore conservatrices

On constate que la bonne réussite des filles à l'école obligatoire ne s'accompagne pas nécessairement de choix de formation novateurs, en rupture avec la tradition.

Au niveau académique, les filles se retrouvent massivement dans les secteurs à dimension littéraire ou psychologique, qui offrent des débouchés plus restreints et moins rémunérateurs que les formations de type scientifique ou économique.

Dans la formation professionnelle, les filles s'orientent davantage vers la vente ou le travail social, secteurs là aussi moins prometteurs sur le plan pécuniaire que les filières techniques. De même, les garçons continuent en majorité à se cantonner dans les secteurs traditionnellement masculins et font l'impasse sur les domaines du paramédical et des soins personnels, par exemple.

## 2. ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Une participation accrue des femmes au marché du travail est non seulement un objectif en soi dans une perspective d'égalité, mais elle contribue aussi de façon essentielle à l'accroissement de la prospérité et de la productivité de l'économie. Cela permet notamment d'apporter des solutions à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ou au financement des assurances sociales. Durant ces vingt dernières années, les femmes ont fortement accru leur représentation sur le marché de l'emploi, évolution qui s'est produite de pair avec la tertiarisation de l'économie.

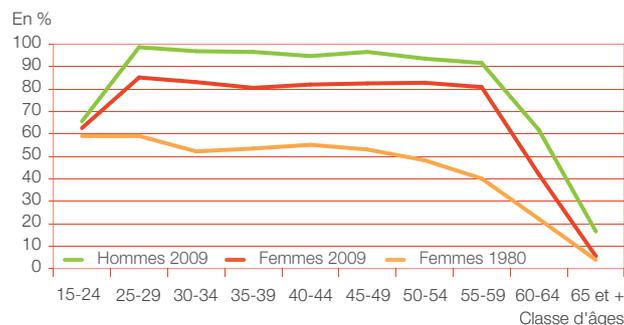
### Les femmes, moteur de la croissance dans la population active depuis près de 20 ans

En 2009, dans le canton de Vaud, les femmes sont 179 500 à exercer une activité rémunérée ou à être à la recherche d'un emploi, soit 46 % de la population active, un niveau proche de la parité. En 1930, elles ne constituaient que 29 % de la population active. Entre 1991 et 2009, la population active vaudoise a crû de 23 %, soit 73 100 personnes, les femmes contribuant pour 61 % à cette croissance.

### Activité en hausse surtout pour les femmes de 50 à 59 ans

En 2009, dans le canton de Vaud, la proportion de personnes de 15 à 64 ans actives professionnellement s'élève à 75 % pour les

#### Proportion de personnes actives par sexe et classe d'âges, Vaud



Source : OFS, Enquête suisse sur la population active, Recensement fédéral de la population

femmes et à 87 % pour les hommes. Alors qu'en trente ans, ce taux n'a pas beaucoup varié chez les hommes, il a considérablement augmenté pour les femmes, puisqu'en 1980, il se situait à 51 % seulement. On observe notamment une forte hausse parmi les femmes de 50 à 59 ans (82 %).

En 2009, on remarque que les écarts d'activité professionnelle entre hommes et femmes sont plus marqués pour les personnes de 30 à 39 ans, période où l'investissement familial est particulièrement intense, ainsi que dès 60 ans, signe d'un retrait, volontaire ou non, plus précoce des femmes du marché du travail. Notons également que ces dernières années, le taux d'activité des étrangères a progressé plus rapidement que celui des Suissesses et le dépasse pour la première fois en 2009 (77 % contre 76 % pour les 15-63 ans).

### Potentiel d'emplois supplémentaires : 29 000 en 2009

En 2009, dans le canton de Vaud, la différence entre les taux d'activité masculin et féminin atteint 12 points (87 % et 75 %), soit 2 points de plus que sur le plan suisse (88 % et 77 %). Si on appliquait aux femmes le même taux d'activité que celui des hommes, le canton de Vaud compterait 29 000 femmes actives supplémentaires, soit un potentiel d'accroissement de la population active vaudoise de 8 %.

### Un temps partiel féminin pas toujours volontaire

Pour les femmes avec enfants, le travail à temps partiel est souvent l'unique possibilité d'exercer une activité rémunérée, en particulier lorsqu'elles assument seules les tâches familiales. Ce type d'emploi a connu un fort développement : alors qu'en 1991, 43 % des actives occupaient un tel poste, elles sont en 2009 une majorité (55 %), la proportion atteignant 69 % chez les mères de famille (proportion en diminution constante depuis 2002). Parmi les mères actives occupées à temps partiel, 66 % le sont pour un taux d'activité compris entre 50 % et 89 %. Par contre, les emplois à temps partiel sont rarement exercés par les hommes, puisque seuls 12 % d'entre eux sont concernés en 2009.

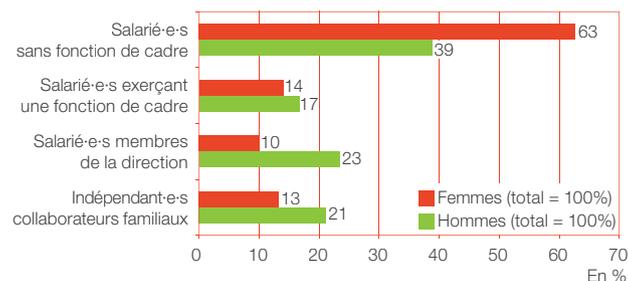
La réduction de l'horaire de travail – et de salaire – ne correspond toutefois pas toujours à une volonté des personnes travaillant à temps partiel. Les femmes en sous-emploi, c'est-à-dire les employées à temps partiel qui se déclarent insatisfaites de leur temps de travail, jugé trop faible, et qui sont disponibles rapi-

dement pour augmenter leur taux d'activité, sont ainsi près de 23 200 dans le canton de Vaud, soit 25 % des femmes occupant un emploi à horaire réduit.

### Moins de cadres chez les femmes

Sur le plan de la hiérarchie professionnelle, l'égalité entre les sexes est loin d'être réalisée. La plupart des femmes exercent leur activité lucrative sans être au bénéfice de responsabilités de cadre (63 %), alors que chez les hommes, seuls 39 % se déclarent dans ce cas dans le canton de Vaud. Les hommes sont aussi plus nombreux (23 %) à faire partie de la direction que les femmes (10 %).

#### Personnes salariées selon la catégorie socio-professionnelle et le sexe, Vaud, 2009



Source : OFS, Enquête suisse sur la population active

Du point de vue des branches d'activité, les secteurs à majorité féminine sont *la santé et le social* (76 %), *l'enseignement* (57 %) et *les services aux ménages privés* (59 %). Or, même dans ces secteurs, la proportion de femmes appartenant à des rangs hiérarchiques supérieurs n'est pas plus élevée que dans les autres : ainsi, en *santé et social*, seules 9 % des femmes sont membres de la direction, contre 27 % pour les hommes.

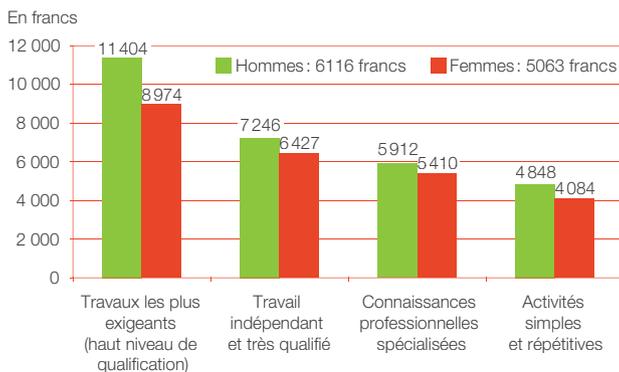
### Des différences salariales toujours frappantes

Les diverses enquêtes sur la structure des salaires menées par l'Office fédéral de la statistique auprès des entreprises privées du canton de Vaud en 2002, 2004, 2006 et 2008 mettent en lumière des écarts de rémunération importants entre les hommes et les femmes.

Le salaire mensuel brut médian standardisé (voir note du graphique) des femmes s'inscrit, en 2008, à 5063 francs dans le secteur privé vaudois, soit un montant en retrait de quelque 1053 francs mensuels (-17,2 %) par rapport à la rémunération médiane des hommes (6116 francs). Au niveau suisse, cette différence se chiffre à -19,4 %. Par rapport aux années précédentes, l'écart salarial entre les femmes et les hommes en 2008, dans le canton de Vaud, a augmenté après avoir diminué de 16,2 % à 14,3 % entre 2002 et 2006. En Suisse, on observe le même phénomène : l'écart est de 20,8 % en 2002 et de 18,9 % en 2006. A ce stade toutefois, on ne peut pas dire s'il s'agit d'un renversement de tendance.

Les différences salariales entre les hommes et les femmes sont très variables selon les branches économiques. Elles vont ainsi de quelque 350 francs par mois (-8,5 %), dans l'*Hôtellerie et restauration*, à 3000 francs (-32,2 %), dans les *Activités financières et assurances*.

#### Salaire mensuel brut médian standardisé<sup>1</sup> selon les qualifications requises pour le poste, secteur privé, Vaud, 2008



<sup>1</sup> Salaire mensuel recalculé sur la base d'un équivalent plein temps de 40 heures hebdomadaires de 4 semaines un tiers. Le salaire médian est la valeur telle que la moitié des salaires sont en dessous et l'autre moitié au-dessus.

Source : OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires / SCRIS

Le niveau des salaires dépend, à des degrés plus ou moins marqués selon le sexe, de variables telles que la formation, les exigences du poste et la position professionnelle. En outre, cer-

taines particularités des parcours féminins, comme les interruptions de travail pour des motifs familiaux, influent sur les années de service et, partant, sur l'expérience professionnelle, ce qui se répercute en particulier par des différences salariales entre sexes. Il est à noter que ce sont pour les travaux les plus exigeants intellectuellement que les écarts sont les plus importants. Dans ces postes, les femmes touchent 2400 francs de moins (-21,3 %) que les hommes; dans les tâches simples et répétitives, l'écart s'inscrit à -15,8 %, la plus faible différence relative (-8,5 %) concernant les postes requérant des connaissances spécialisées.

En prenant pour seul critère la formation, les femmes gagnent, dans le privé, entre 11,1 % (détentrices d'un certificat fédéral de capacité) et 29,4 % (détentrices d'un titre universitaire) de moins que leurs collègues masculins.

Concernant la position professionnelle, les femmes, qu'elles soient cadres supérieures ou moyennes, touchent un salaire médian de 27,7 % inférieur à celui des hommes; parmi les personnes occupées sans fonction d'encadrement, cet écart se réduit à 13,9 %.

Dans certains domaines d'activités typiquement féminins comme les soins corporels ou le nettoyage, les salariées ont une rémunération médiane standardisée inférieure à 4000 francs. Quelques exceptions sont à relever, telles les activités médico-sociales, majoritairement féminines, qui enregistrent, pour les femmes, un salaire médian de 5500 francs (-13,7 % en regard des hommes). En définissant comme « bas salaire » tout salaire standardisé inférieur à deux tiers du salaire brut médian standardisé, la proportion de personnes concernées par cette définition – et qui touchent selon ce critère, dans le canton, moins de 3798 francs bruts par mois pour 40 heures hebdomadaires – s'élève à 12,2 % s'agissant des femmes, contre 6,4 % pour les hommes.

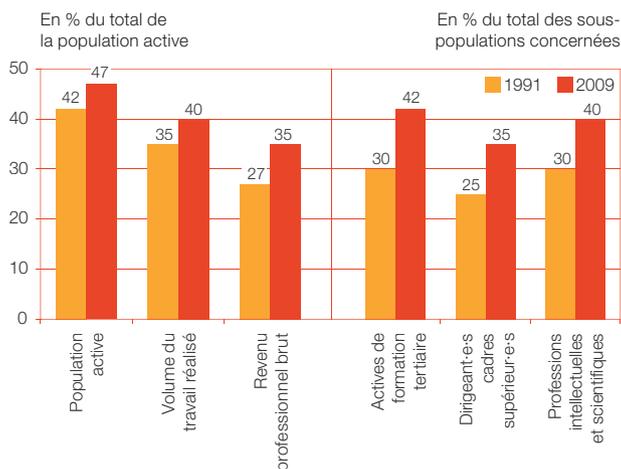
#### Marché du travail 1991 à 2009 : des progrès mais toujours des inégalités

En 1991, avec 42 % de la population active et 35 % du temps de travail réalisé, le revenu professionnel des femmes ne représentait que 27 % de la masse salariale dans le canton de Vaud. Depuis, les indicateurs montrent un progrès dans quelques domaines. Alors qu'en 1991, parmi la population active de formation tertiaire, on comptait 30 % de femmes, la part féminine a passé à 42 % en 2009. Au niveau des professions qualifiées, c'est surtout pour

les professions intellectuelles et scientifiques que la progression a été la plus spectaculaire: de 30 %, la part des femmes est passée à 40 % en 2009.

En revanche, par rapport à 1991, les femmes ont certes amélioré de plusieurs points leur rémunération, mais la proportion de revenu professionnel qui leur est accordé en 2009, soit 35 %, est toujours inférieure à leur part de temps de travail (40%). Néanmoins, en près de vingt ans, des progrès encourageants ont été accomplis dans l'accession des femmes aux postes à responsabilités. Alors qu'en 1991, le pourcentage de femmes parmi les cadres ou les membres de direction se montait à 25 %, il atteint 35 % en 2009.

#### Importance des femmes (25-55 ans), sur le marché du travail, Vaud, 1991 et 2009



Source: OFS, Enquête suisse sur la population active

On constate ainsi que les progrès quantitatifs peinent à se concrétiser sur le plan salarial. En outre, le travail à temps partiel, qui s'est considérablement développé dans l'emploi féminin, a certes amélioré l'intégration des femmes à la vie professionnelle en leur permettant une certaine conciliation avec la vie familiale, mais il comporte des facettes très pénalisantes: un salaire réduit, une certaine précarité de l'emploi, une ascension professionnelle freinée et des problèmes de couverture en assurances sociales et prévoyance professionnelle.

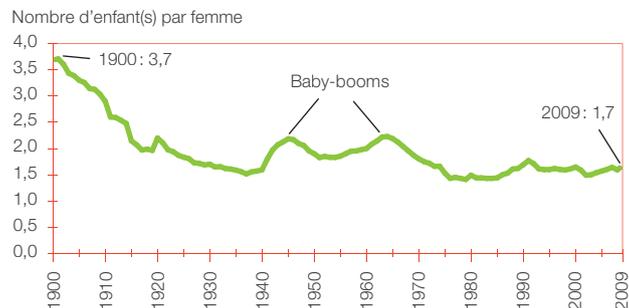
## 3. FAMILLE ET ENFANTS

### Fécondité inférieure au seuil de renouvellement

Excepté durant les deux baby-booms de l'après-guerre, la fécondité vaudoise a progressivement diminué depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un sort commun à tous les pays occidentaux. Le nombre moyen d'enfants par femme est proche de 1,5 depuis le début des années 70, alors qu'il se fixait à 3,7 en 1900.

Depuis quelques années, il est en légère hausse dans le canton de Vaud, passant de 1,5 en 2002 à 1,7 en 2009 (Suisse: 1,5). Bien que ce chiffre reste largement au-dessous du seuil de renouvellement des générations (2,1), le nombre de naissances vaudoises se maintient à un niveau élevé (8000 en 2009) grâce à un apport migratoire conséquent. L'évolution des prochaines années nous dira si la tendance récente sera durable.

### Nombre moyen d'enfants par femme, Vaud



Source: SCRIS

### Age moyen à la maternité en hausse

L'arrivée des enfants intervient toujours plus tardivement dans la vie des couples et l'âge moyen à la maternité augmente par conséquent d'année en année. En 2009, les mères vaudoises avaient en moyenne 30,2 ans au moment d'accoucher de leur premier enfant. Il y a 20 ans, cet âge était de 27,8 ans.

Pour les femmes, une des raisons de cette évolution est l'accès toujours plus systématique aux études et au monde professionnel. Pour les jeunes adultes en général, l'allongement de la durée de formation et l'évolution des comportements sociaux ont aussi

contribué à prolonger la période de transition entre le moment de quitter ses parents et celui de fonder sa propre famille.

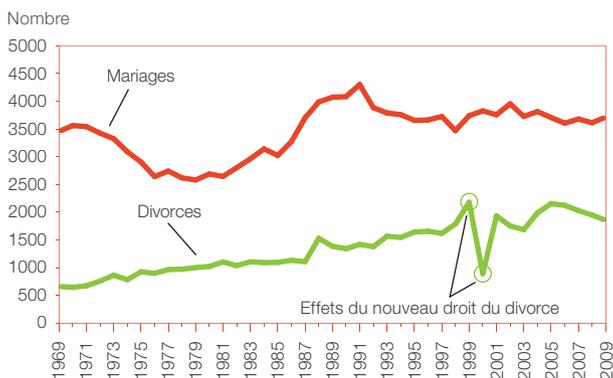
### Une naissance sur cinq hors mariage

Toujours plus d'enfants naissent alors que leurs parents ne sont pas mariés: 22% des naissances sont concernées en 2009 dans le canton de Vaud, contre 11% en 2000 et 6% en 1980. Cependant, beaucoup de ces parents officialisent leur union par la suite; 14% des couples qui se sont unis en 2009 avaient déjà un ou plusieurs enfants communs, et une naissance sur dix se produit dans les six mois suivant le mariage des parents, la mère étant alors enceinte à ce moment-là.

### Nuptialité en baisse

Alors que le nombre de mariages est relativement stable depuis deux décennies (entre 3500 et 4000 par année), le taux de nuptialité suit plutôt une tendance à la baisse avec le temps. Il a passé de 7,3 mariages pour 1000 personnes en 1989 à 5,4 en 2009. Autre tendance actuelle, les mariages mixtes (suisses/étranger-ère-s) ont beaucoup augmenté. Depuis quelques années, on compte même davantage de mariages mixtes que de mariages entre Helvètes. En 2009, 42% des mariages unissaient une personne de nationalité suisse et une de nationalité étrangère, 39% deux personnes suisses et 19% deux personnes étrangères.

### Mariages et divorces, Vaud



Source: OFS

Les Suissesses sont un peu moins nombreuses que les Suisses à épouser une personne d'origine étrangère (48% contre 52% des mariages mixtes en 2009).

### Divortialité en baisse

Les divorces suivaient une longue et régulière pente ascendante jusqu'au milieu des années 2000 mais la tendance s'est inversée depuis cinq ans, même si rien n'indique que cette évolution se maintiendra sur la durée; en 2009, on a enregistré 1900 divorces dans le canton, soit 300 de moins qu'en 2005, année record. Le taux de divortialité se fixe à 2,7 divorces pour 1000 personnes en 2009 contre 3,3 en 2005.

### Proportion de femmes sans enfant plus forte dans les fonctions dirigeantes

En 2009, dans le canton de Vaud, la proportion de femmes âgées entre 40 et 50 ans vivant dans un ménage sans enfant est d'autant plus forte que la position hiérarchique occupée par la femme est élevée. C'est le cas pour 37% des femmes salariées membres de la direction, contre 32% pour les femmes exerçant une fonction de cadre et 25% pour les salariées sans fonction d'encadrement. Chez les hommes, c'est l'inverse que l'on observe: 27% des hommes de 40 à 50 ans vivent dans un ménage sans enfant et, parmi les hommes membres de la direction, ce pourcentage n'est que de 16% en 2009.

On pourrait penser que le type de ménage et le fait d'avoir ou non des enfants exercent une influence sur l'accès à des postes de cadres mais pas de la même manière pour les hommes et les femmes.

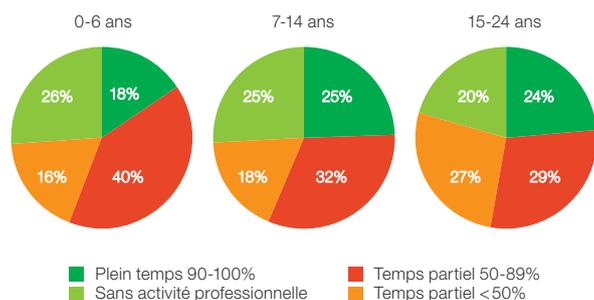
### Mères vaudoises: entre emploi et famille

La part des couples avec enfants de moins de sept ans organisant leur vie familiale et professionnelle selon le modèle traditionnel bourgeois (homme actif à plein temps, femme non active) a fortement reculé depuis les années 70, passant de 72% à moins d'un tiers en 2009. La perte d'importance de ce modèle s'est opérée au profit du modèle bourgeois contemporain (homme actif à plein temps, femme active à temps partiel) qui, avec une part de 50% en 2009, s'est imposé progressivement comme le modèle dominant dans cette catégorie de ménages.

La part des mères non actives professionnellement diminue à mesure que l'âge des enfants augmente. Cette proportion passe

de 26 % dans les familles où l'enfant dernier né a moins de 7 ans à 20 % lorsque le benjamin a entre 15 et 24 ans. La progression de la part des mères actives à plein temps s'observe uniquement entre les familles où le plus jeune enfant a moins de 7 ans et celles où le dernier-né a entre 7 et 14 ans. Enfin, la préférence des mères à temps partiel pour des taux d'occupation élevés (50 % à 89 %) est d'autant plus forte lorsque les enfants sont plus jeunes. Cette tendance, qui reflète un investissement plus intense des jeunes mères dans la vie active, pourrait s'expliquer par le niveau de formation plus élevé des jeunes générations qui va de pair avec un attachement plus fort à la carrière professionnelle.

#### Situation professionnelle des mères<sup>1</sup> avec partenaire, selon l'âge du plus jeune enfant, Vaud, 2009



<sup>1</sup> Sans les mères au chômage ou en apprentissage.

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active

#### Accueil de jour des enfants: places encore insuffisantes

Une offre suffisante en matière d'accueil de jour des enfants permet d'améliorer la conciliation entre travail et famille. Les femmes avec enfants de moins de 15 ans qui exercent une activité lucrative occupent majoritairement des emplois à temps partiel. Le développement de l'offre en matière d'accueil de jour pourrait avoir une incidence sur le taux d'occupation des femmes, voire sur le nombre total de femmes actives.

L'accueil de jour comprend l'accueil collectif (crèches, garderies, unités d'accueil pour écolière-s...) et l'accueil familial (accueillant-e-s en milieu familial). Depuis le début des années

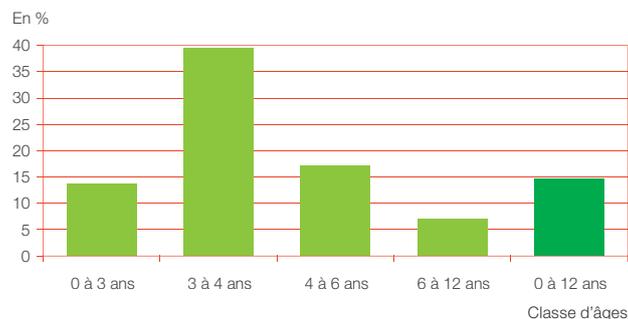
2000, la situation s'améliore sans néanmoins être satisfaisante. Entre 2000 et 2009, le nombre de places autorisées dans les structures d'accueil collectif est passé de 9 à 15 places pour 100 enfants de 0 à 12 ans. A la fin de l'année 2009, les accueillant-e-s en milieu familial sont autorisées à accueillir 6072 enfants (y compris leurs propres enfants), ce qui représente 6 places pour 100 enfants de 0 à 12 ans.

#### Offre variable en fonction de l'âge des enfants

En 2009, le taux de couverture est de 15 % (soit 15 places offertes pour 100 enfants) dans les structures d'accueil collectif. Ce taux présente une vision globale de la situation mais cache des disparités importantes de l'offre en fonction de l'âge des enfants. En effet, le taux de couverture est de 40 % pour les enfants de 3 à 4 ans contre 7 % pour les enfants de 6 à 12 ans.

Plus généralement, le taux de couverture pour les enfants jusqu'à 4 ans (24 %) est plus important que pour les enfants de 4 à 12 ans (9 %). A noter que le taux de couverture rapporte le nombre de places offertes au nombre d'enfants du même âge dans la population. Cependant, toutes les places ne permettent pas une activité professionnelle à plein temps des deux parents. Le taux de couverture en accueil préscolaire (enfants jusqu'à 4 ans) passerait de 24 % à 15 % si l'on ne tenait compte que des places offrant un temps d'ouverture permettant aux deux parents d'exercer une activité professionnelle à plein temps (soit 44 semaines d'ouverture au moins et 10 heures ou plus d'accueil par jour).

#### Taux de couverture selon l'âge des enfants, Vaud, 2009



Source : SCRIS, Enquête sur l'accueil de jour des enfants

## 4. TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

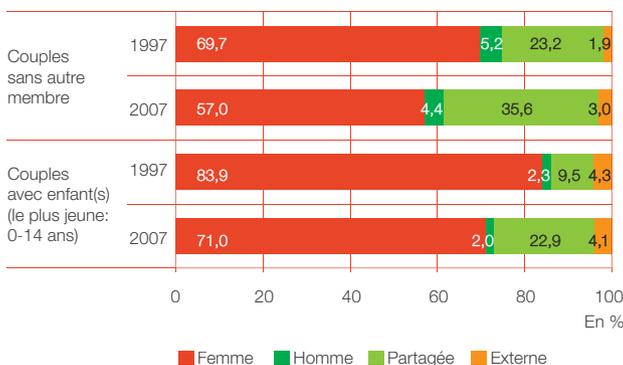
Nombreuses sont les activités non rémunérées (tâches domestiques, participation à la vie associative, soutien aux proches âgé-e-s, etc.) dont notre société ne pourrait se passer. Or, dans ce domaine aussi, l'engagement des femmes et des hommes présente des différences importantes.

### Tâches domestiques : la participation des hommes se renforce

Dans le canton de Vaud, sur dix femmes qui vivent dans un ménage comptant des enfants de moins de 15 ans, environ sept assument seules la responsabilité du travail domestique en 2007. Cette proportion est nettement plus importante que dans les ménages sans enfant, parmi lesquels moins de six femmes sur dix occupent seules cette responsabilité. La conduite commune du ménage est pratiquée plus fréquemment par les couples sans enfant, notamment les jeunes couples ainsi que les retraités.

Entre 1997 et 2007, on observe que pour tous les couples, la responsabilité exclusivement féminine recule au profit de la responsabilité commune du ménage.

### Responsabilité principale pour le travail domestique dans les couples, Vaud, 1997 et 2007

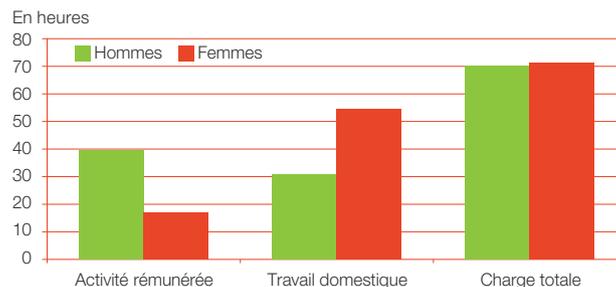


Source: OFS, Enquête suisse sur la population active

Traduite en nombre d'heures hebdomadaires, la charge de travail domestique dans les couples avec enfants de moins de 15 ans

est largement plus conséquente pour les femmes que pour les hommes (54 heures contre 31 en 2007), même si pour ces derniers elle a augmenté de 6 heures hebdomadaires depuis 1997. Alors que les mères consacrent plus de temps que les pères à la plupart des activités domestiques, les pères investissent davantage de temps dans le travail rémunéré (40 heures contre 17). On constate donc que, même si la charge de travail totale incombant aux mères et aux pères est presque équivalente (71 heures contre 70) dans les familles vaudoises dont le plus jeune enfant a moins de quinze ans, la répartition des rôles professionnels et familiaux reste inégale.

### Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine pour les couples avec enfant(s) de moins de 15 ans, Vaud, 2007



Source: OFS, Enquête suisse sur la population active

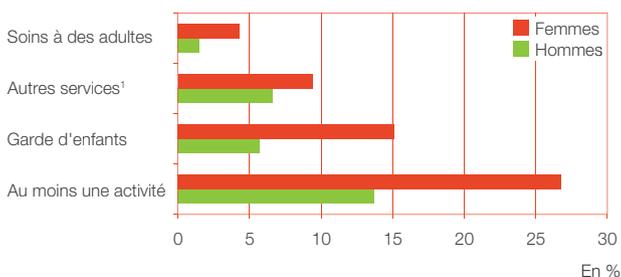
### Bénévolat : ils s'investissent dans les associations sportives et elles dans les soins aux proches

Dans le canton de Vaud, le bénévolat dans le cadre d'associations structurées est plus une affaire d'hommes, qui sont 21% à le pratiquer en 2007, que de femmes (14%). Les femmes s'engagent en revanche davantage dans des institutions socio-caritatives et religieuses, tandis que les hommes sont plus souvent actifs dans le monde associatif sportif ou politique.

Quant au bénévolat informel, à savoir l'assistance à des parents âgés ou à des connaissances, il est davantage pratiqué par les femmes, qui sont 27% à s'y engager, que par les hommes (14%). Les soins à des adultes ainsi que la garde d'enfants sont les activités bénévoles dans lesquelles les femmes sont le plus surreprésentées par rapport aux hommes.

Entre 2004 et 2007, le taux de participation au travail bénévole organisé et informel est resté stable chez les femmes comme chez les hommes. Cependant, par rapport à 1997, on constate une tendance à la baisse de l'investissement dans les activités bénévoles tant chez les hommes que chez les femmes, plus particulièrement dans le bénévolat institutionnalisé.

#### Travail bénévole informel : taux de participation (en %), en 2007, Vaud



<sup>1</sup> Travaux ménagers / transport / jardinage, etc.

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active

Afin que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes chances sur le plan professionnel, il s'agit non seulement de développer les structures d'accueil pour les enfants, mais aussi de répartir les activités non rémunérées, en particulier le travail domestique, de manière plus égalitaire entre les sexes. Cet objectif, qui permettrait aux femmes de s'investir davantage dans leur carrière professionnelle, est cependant loin d'être réalisé.

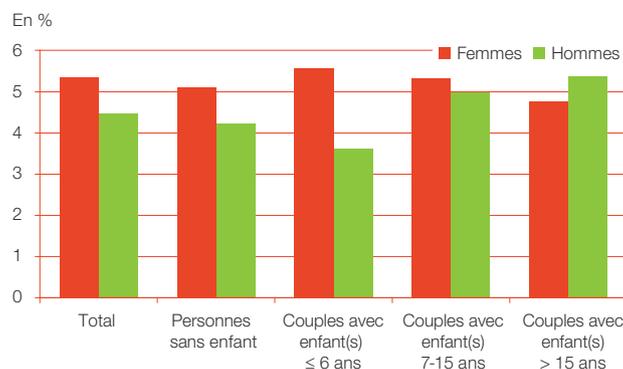
## 5. CHÔMAGE ET PAUVRETÉ

La Suisse et le canton de Vaud ne sont à l'abri ni du chômage ni de la pauvreté. Toutefois, dans ce domaine aussi, l'égalité n'est pas de mise.

### Chômage différent selon le sexe

Dans le canton de Vaud, comme en Suisse et dans la plupart des pays, les femmes connaissent davantage de difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi que les hommes. Ceci se traduit par un taux de sans-emploi (voir note du graphique) plus élevé pour les femmes : 5,4 % contre 5,1 % pour les hommes en 2009. Alors que ces derniers sont principalement touchés par le chômage conjoncturel, les femmes souffrent davantage du chômage structurel et frictionnel. Leur niveau de formation plus faible que leurs collègues masculins et leur prédominance dans les emplois à temps partiel expliquent en partie leur vulnérabilité face au chômage de type structurel. Quant au chômage frictionnel auquel les femmes sont confrontées, il découle notamment des difficultés à réintégrer le marché du travail après une pause familiale.

### Taux de sans-emploi<sup>1</sup> des personnes selon le statut parental et l'âge du plus jeune enfant, Vaud, moyenne 2002-2009



<sup>1</sup> Nombre de personnes sans emploi divisé par l'effectif de la population active (estimation annuelle). Ce taux se distingue du taux de chômage (chômeurs inscrits dans un ORP divisé par la population active de 2000).

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active

### Les mères désavantagées sur le marché de l'emploi

La maternité apparaît comme une des causes principales du désavantage rencontré par les femmes sur le marché du travail. Le taux de sans-emploi est en effet le plus élevé pour les mères dont le plus jeune enfant a moins de sept ans, traduisant ainsi les difficultés de concilier vie familiale et professionnelle avec des enfants en bas âge. Au contraire, la paternité joue un rôle inverse chez les hommes, avec le taux de sans-emploi le plus faible se rencontrant parmi les pères de famille dont l'enfant le plus jeune a moins de sept ans.

### Risque de pauvreté : les familles monoparentales fortement exposées

En 2009, en Suisse<sup>1</sup>, 14,6% de la population est exposée au risque de pauvreté<sup>2</sup>. Les groupes sociaux les plus à risque sont les personnes vivant dans une famille monoparentale (31,7%) ou dans une famille nombreuse comprenant deux adultes avec trois enfants ou plus (27,2%).

*Les notes se trouvent à la page 27.*

### Aide sociale

En 2009, le taux d'aide sociale des femmes dans le canton (3,3%) est légèrement plus élevé que celui des hommes (3,0%). Le taux d'aide sociale des hommes et des femmes de nationalité

suisse est identique, soit 2,3%. Celui des personnes de nationalité étrangère est singulièrement plus élevé (4,7%). De plus, pour les personnes de nationalité étrangère, il existe une différence significative entre le taux d'aide sociale des femmes (5,3%) et celui des hommes (4,3%).

Le taux d'aide sociale est relativement stable autour de 3,0% pour les hommes n'ayant pas atteint l'âge de 50 ans. Ils ont plus recours à l'aide sociale entre 50 et 59 ans (3,2%). Les femmes, quant à elles, ont un taux d'aide sociale élevé entre 26 et 39 ans, atteignant 4,0% pour les femmes entre 30 et 39 ans.

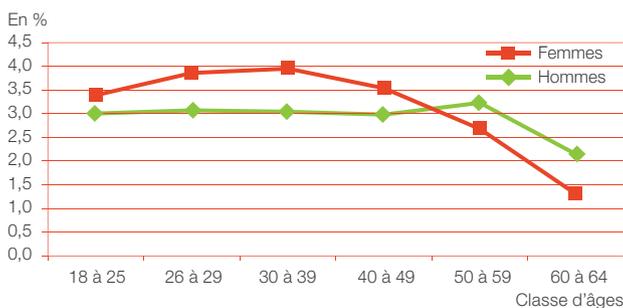
Une grande part des femmes qui bénéficient de prestations sociales élèvent seules leurs enfants (soit 38% pour les femmes de 26 à 29 ans et 44% des femmes de 30 à 39 ans). Un ménage sur cinq (19%) ayant recours à l'aide sociale est une famille monoparentale avec enfants mineurs (95% sont des femmes seules avec des enfants).

### Prestations complémentaires à l'Assurance Vieillesse

Les prestations complémentaires à l'Assurance Vieillesse (PC à l'AV) viennent en aide aux personnes âgées dont les besoins vitaux ne sont pas couverts par la rente de vieillesse et la prévoyance individuelle.

En décembre 2009, la part des femmes parmi les bénéficiaires de PC vivant à domicile est de 71%. L'âge de la retraite plus précoce pour les femmes ainsi que l'espérance de vie plus longue que celle des hommes ont une incidence sur ce taux. Néanmoins, le taux de femmes bénéficiant de PC à l'AV et vivant à domicile dans l'ensemble des rentières est de 11% et confirme qu'elles sont plus souvent en situation financière difficile à l'âge de la retraite que les hommes (7%).

Taux d'aide sociale<sup>1</sup> selon le sexe et l'âge, Vaud, 2009



<sup>1</sup> Le taux d'aide sociale est calculé pour les personnes de 18 à 64 ans percevant des prestations financières de l'aide sociale, sans prendre en compte les personnes à charge qui sont majeures (moyenne annuelle).

Source : SCRIS, Statistique mensuelle du revenu d'insertion

<sup>1</sup> Les statistiques de la pauvreté sont en cours de révision à l'Office fédéral de la statistique. Nous ne disposons pas encore de données pour le canton de Vaud.

<sup>2</sup> Le seuil de risque de pauvreté se monte à 28700 francs pour une personne seule et à 60300 francs pour deux adultes avec deux enfants de moins de quatorze ans.

## 6. VIOLENCE DANS LA RUE ET DANS LA FAMILLE

De façon générale, les victimes d'agression sont en majorité des femmes. Par ailleurs, c'est dans la sphère domestique que le risque d'être victime d'homicide est le plus élevé pour les femmes et qu'il est le plus faible pour les hommes, qui sont en revanche plus menacés dans la rue et dans les lieux publics.

### Femmes et hommes, victimes d'infractions violentes différentes

Les infractions violentes sont les infractions comprenant l'exercice ou la menace d'une violence contre une personne. En 2010, les polices vaudoises ont enregistré 4580 infractions violentes pour lesquelles 3799 personnes lésées ont été identifiées. Un peu plus de la moitié des victimes sont des hommes (55%). Si les femmes sont plus nombreuses parmi les victimes de voies de fait (56%) et de menaces (59%), les hommes sont 69% parmi les victimes de lésions corporelles simples. La police recense 29 victimes de viols en 2010, exclusivement des femmes.

### Violences domestiques

Selon un rapport mandaté par la police cantonale vaudoise<sup>1</sup>, les polices vaudoises sont intervenues à 860 reprises pour des violences domestiques en 2009. Pour ces 860 affaires, 1503 infractions ont été enregistrées. Il s'agit uniquement des affaires auxquelles sont confrontées les polices vaudoises, ces données ne permettent dès lors pas d'étudier l'ampleur du phénomène. Certaines situations parviennent directement à la connaissance de la justice et d'autres ne sont dénoncées à aucune autorité.

Sur les 1503 infractions, 40% sont des voies de fait, 26% des injures, 21% des menaces et 5% des lésions corporelles. Parmi les 860 interventions des polices vaudoises pour des violences domestiques, 93% ont lieu entre des personnes en couple, 6% concernent des couples séparés ou divorcés et moins 1% concerne d'autres relations familiales (parents, famille d'accueil...).

Les auteurs de violences domestiques sont des hommes dans 88% des cas de violences unidirectionnelles (dans les cas où la police peut clairement identifier un auteur et une victime). Le pourcentage de femmes parmi les victimes de violences domestiques est de 87%.

A partir de 2008, la police peut prononcer une mesure d'expulsion du logement commun à l'encontre de l'auteur violent, notamment si celui-ci met en danger la vie ou l'intégrité corporelle, psychique ou sexuelle d'une ou plusieurs personnes. Sur les 860 affaires de violences domestiques, 47<sup>2</sup> ont fait l'objet d'une telle mesure.

### Le domicile : lieu principal des agressions subies par les femmes

Le Centre de consultation de la LAVI (loi sur l'aide aux victimes d'infractions) apporte une aide à toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité corporelle, sexuelle ou psychique (victime), que l'auteur-e ait été ou non découvert-e ou que son comportement soit ou non fautif. En 2010, 1 212 personnes ont consulté le Centre. Les victimes sont principalement des femmes (72%). Dans 52% des cas, pour ces dernières, le lieu de l'agression est leur domicile contre 20% pour les hommes. On dénombre au total 1730 infractions dont 40% concernent des violences domestiques (soit 685 situations).

<sup>1</sup> Jaquier V. (2010). La violence domestique portée à la connaissance de la police cantonale vaudoise: Bilan de l'évolution du phénomène sur les dernières cinq années (2005-2009) et recommandations finales. ESC-UNIL, Lausanne.

<sup>2</sup> Jaquier V. et Giboudeau C. (2010). Mesure d'expulsion immédiate de la personne auteure en cas de violences domestiques: Bilan d'une première année d'application de cette mesure dans le canton de Vaud. ESC-UNIL, Lausanne.

## 7. REPRÉSENTATION POLITIQUE

Les femmes et les hommes sont encore inégalement représentés en politique, même si des progrès ont été réalisés au fil des décennies.

Depuis l'obtention du droit de vote cantonal pour les femmes, en 1959, la proportion de députées au Grand Conseil a régulièrement crû, passant de moins de 7 % en 1962 à 29 % en 2007. Début 2011, au gré des renouvellements de mandats, le taux s'établit à 30 %. Quant au Conseil d'Etat, il est composé depuis 1998 de 2 femmes et 5 hommes. La première femme y est entrée en 1997.

A la suite des élections fédérales de 2007 et au gré des renouvellements, en ce début 2011, la députation vaudoise aux chambres fédérales compte six femmes sur vingt.

**Taux de participation selon le sexe et l'âge, Vaud, scrutin du 26.10.2010**



Source: SCRIS

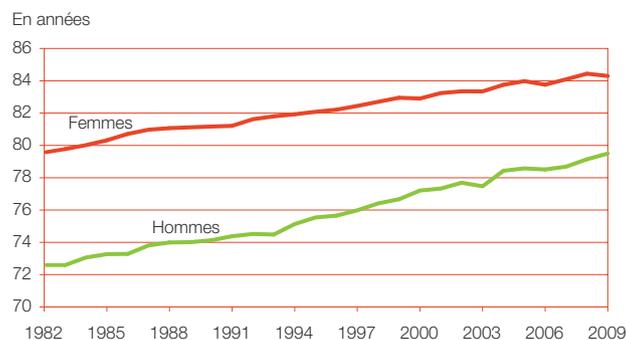
Le taux de participation des femmes aux votations est proche de celui des hommes, à l'exception des plus de 60 ans qui votent un peu moins. Se désintéressent-elles plus vite de la politique que les hommes, ou est-ce un phénomène de générations, nombre d'entre elles n'ayant pas tout de suite eu l'occasion de voter au niveau fédéral, le droit de vote ne leur ayant été accordé qu'en 1971 ?

## 8. SANTÉ

### Espérance de vie

Historiquement plus élevée pour les femmes que pour les hommes, l'espérance de vie à la naissance des femmes continue à progresser, mais un peu moins rapidement que celle des hommes. Avec une espérance de vie de 79,5 ans pour les hommes et de 84,3 ans pour les femmes en 2009 dans le canton de Vaud, l'écart au profit de ces dernières est de moins de 5 ans actuellement contre encore 7 ans en 1982.

### Espérance de vie à la naissance, Vaud



Source: SCRIS

### Etat de santé

En 2007, 84 % des Vaudoises s'estimaient en bonne ou très bonne santé, un taux similaire aux Vaudois (87,5%). Elles étaient 21 % à fumer, un taux en baisse de 6 points par rapport à 2002, contre 31 % chez les hommes.

Plus raisonnables face au tabac, les femmes le sont également en termes de consommation d'alcool : 25 % déclarent ne jamais boire d'alcool et 28 % moins d'une fois par semaine contre respectivement 10 % et 13 % pour les hommes qui sont bien plus nombreux à en boire quotidiennement (27 % contre 12 %).

En revanche, concernant l'activité physique, les femmes sont moins actives que les hommes, 23 % se déclarant inactives contre 19 % chez les hommes. Néanmoins, elles sont moins fréquemment en surcharge ou forte surcharge pondérale (27 %) que

les hommes (46%) et plus fréquemment en insuffisance pondérale (7% contre 1%).

### Interruptions de grossesse

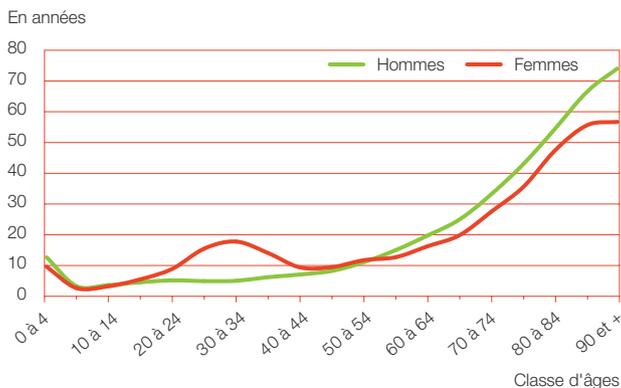
En comparaison intercantonale, les Vaudoises sont relativement nombreuses à recourir à l'interruption de grossesse: en 2009, on recense 172 interruptions de grossesse pour 1000 naissances vaudoises. Vaud figure ainsi en 3<sup>e</sup> place, après Genève (279) et Bâle-Ville (205); la moyenne nationale se situant à 130.

### Séjours hospitaliers

En 2009 parmi la population résidante vaudoise, les femmes ont effectué 15 séjours hospitaliers pour 100 habitantes, contre 12 pour les hommes. En effet, chez les femmes, la maternité engendre des séjours plus fréquents entre 20 et 40 ans. Au-delà de 55 ans, le nombre de séjours par résident-e est même un peu plus faible chez les femmes que chez les hommes.

Avec 15,5% des séjours hospitaliers, l'obstétrique vient en première position des causes d'hospitalisation pour les femmes. Pour les autres causes, le classement est identique pour les hommes comme pour les femmes: orthopédie et rhumatologie (15,5% et 14,6%), système digestif (12,8% et 9,4%), cardiologie ou système vasculaire (10,9% et 6,6%),

#### Taux de recours à l'hospitalisation<sup>1</sup> des patients vaudois, 2009



<sup>1</sup> Séjours hospitaliers pour 100 habitants, sans les nouveau-nés non malades.

Sources: SCRIS / OFS

### Handicap

En 2009, dans le canton de Vaud, les hommes représentent 58% des résidents (1700 adultes) d'une vingtaine d'institutions accueillant des personnes en situation de handicap mental, physique, psychique ou présentant des troubles psychosociaux. D'autres institutions offrent une thérapie résidentielle pour des personnes souffrant de dépendances à l'alcool ou aux drogues. Environ 650 personnes ont effectué un tel séjour en 2009, les hommes sont majoritaires: ils ont effectué les trois quarts des séjours.

### Assurance-invalidité

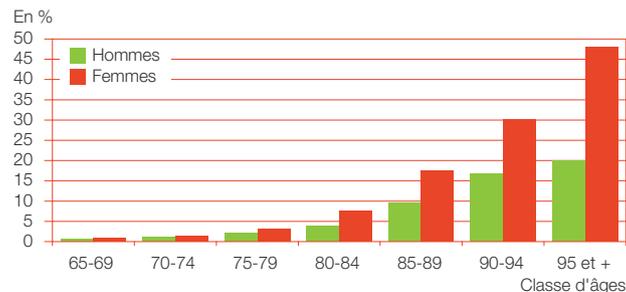
En décembre 2009, le canton compte 21000 personnes bénéficiaires d'une rente de l'assurance-invalidité, représentant 5% de la population en âge de travailler. Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes (51% contre 49%).

La détérioration de la santé et donc le risque de devenir rentier AI augmente avec l'âge. Dans les années précédant l'âge AVS, le risque est nettement plus élevé et l'écart entre hommes et femmes est marqué: en 2009, en Suisse, le risque est de 9‰ pour les hommes âgés de 60 à 64 ans et 4,7‰ pour les femmes de 60 à 63 ans.

### Hébergement médico-social

Les personnes dont l'état de santé ou de dépendance ne permet plus de vivre à la maison ont recours à l'hébergement en établissement médico-social (EMS).

#### Taux de recours à l'hébergement médico-social<sup>1</sup>, Vaud, décembre 2009



<sup>1</sup> Nombre de personnes hébergées en long séjour pour 100 résidents vaudois de la même classe d'âges.

Sources: SCRIS / OFS

A fin 2009, on compte 5500 pensionnaires, de 65 ans et plus, hébergé-e-s en long séjour dans le canton de Vaud; près du tiers est âgé de plus de 90 ans.

Les trois quarts des pensionnaires sont des femmes, en raison de leur espérance de vie plus longue.

Comme les femmes se retrouvent plus fréquemment que les hommes à vivre seules à domicile, elles ont plus souvent recours à l'hébergement médico-social (voir graphique page 33).

### **Causes de décès**

En 2008, parmi les grandes catégories de maladies, les causes de décès dans la population vaudoise les plus fréquentes sont les maladies de l'appareil circulatoire pour les femmes (36 %) et les tumeurs pour les hommes (32 %). Les suicides représentent 3,4 % de décès chez les hommes contre 1,6 % chez les femmes.

---

## Commandes

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)

Tél. +41 (0)21 316 61 24 ou [info.befh@vd.ch](mailto:info.befh@vd.ch)

---

## Téléchargement

[www.vd.ch/egalite](http://www.vd.ch/egalite)

---

## Impressum

© BEFH et SCRIS - [www.vd.ch/egalite](http://www.vd.ch/egalite) – [www.scris.vd.ch](http://www.scris.vd.ch)

Rédactrice responsable pour le BEFH: Laure Jatton

Rédacteur responsable pour le SCRIS: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Claude Enz, SCRIS

Rédaction: Sylviane Brandt, Valérie Gondoux-Freléchoux, Bernadette Laplanche, Carole Martin, Léna Pasche, Pierre Bonard, Gil Campart, Alexandre Oettli

Mise en page: Sandrine Mezenen

Graphisme: Art Com & Partenaires, Lausanne

Impression: PCL Presses Centrales SA, Renens